

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 7 JUILLET 2022

DEL-2022-147

L'An deux mille vingt-deux, le sept juillet, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/6/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. GILLET, HACQUIN, OBERLI.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.

MM. BOISIER, CHASSAGNE, DAVIET, MATHIAN, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, FORSTER, KHAY, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, GIRARD, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 25

Présents : 15

Représentés par mandat : 3

Objet : INTERPROFESSION REGIONALE DU BOIS - CONVENTION ENTRE LA FIBOIS AUVERGNE-RHONE-ALPES ET LE SYANE POUR LE RECENSEMENT DES CHAUFFERIES BIOMASSE ET DES CONSOMMATIONS DE BOIS ENERGIE SUR LA HAUTE-SAVOIE

Exposé du Président,

La Fibois Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois) est l'interprofession régionale du bois, chargée de :

- définir la politique de la forêt et du bois sur la région ;
- coordonner l'action de tous ;
- faire le lien avec le national.

Elle fédère les interprofessions sur l'ensemble de la Région.

Dans ce rôle, elle coordonne la réalisation de l'observatoire régional du bois énergie, dont les principaux enjeux sont les suivants :

- améliorer la connaissance de la filière bois énergie auverhônaldine ;
- homogénéiser les données et rendus aux échelles départementale, régionale et nationale ;
- conserver une vision départementale tout en ayant une vision régionale.

En 2020, le SYANE a contribué à l'alimentation de cet observatoire pour la Haute-Savoie.

Pour la mise à jour de 2022, la Fibois sollicite à nouveau le SYANE, pour compléter l'observatoire avec les données de consommation de bois énergie, au travers de la réalisation d'une enquête auprès des gestionnaires des principales chaufferies du département.
Ce travail de recensement sera réalisé durant l'été 2022.

Les résultats de l'étude seront la propriété conjointe de Fibois, de l'ADEME, du SYANE et des partenaires institutionnels du programme bois énergie qui pourront les utiliser notamment pour évaluer et suivre la pertinence des actions menées par les acteurs du territoire.

Cette sollicitation de la Fibois présente un intérêt particulier pour le SYANE, à la fois :


- dans le cadre de sa compétence « réseaux de chaleur », au travers de laquelle sa Régie Syan'Chaleur exploite plusieurs installations bois énergie sur le département,
- de l'alimentation de son outil de planification énergétique « SYMAGINER », que ce travail de recensement pourra directement alimenter,
- de l'accompagnement réalisé auprès des collectivités haut-savoyardes au travers des Conseillers en Energie Partagés et de l'assistance à l'établissement et au suivi des Plans Climat Air Energie Territoriaux des EPCI.

La convention prévoit la rémunération du SYANE par la Fibois à hauteur de 450 € HT/jour pour un forfait d'étude de 2,5 jours pour la mise à jour des données départementales, éventuellement complétés de 4 jours pour la réalisation d'enquêtes spécifiques auprès des principaux consommateurs.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à valider le projet de convention avec la Fibois AURA pour le recensement des chaufferies bois énergie par le SYANE sur la Haute-Savoie,
2. à autoriser le Président à signer la convention.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

